

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 55

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

agent masculin. Actuellement, près d'une centaine de ces femmes travaillent dans différentes parties du pays.

Au début, la police féminine fut chargée de faire des rondes dans certains districts, afin de protéger les enfants et les femmes, et de surveiller leur conduite. Leur concours fut en général très apprécié par les agents avec lesquels elles s'entendirent très bien. Souvent, la simple présence d'une femme en uniforme exerça une influence salutaire, et quand il s'agissait de jeunes filles intraitables, les agentes femmes constituèrent une aide précieuse. Elles se rendirent également très utiles en recueillant des dépositions de jeunes filles ou d'enfants dans certains cas de poursuites judiciaires, et rassurèrent aussi souvent les jeunes filles épouvantées de comparaître devant le tribunal. Mais si quelques magistrats éclairés, ainsi que la police en général, ont salué leur concours et leur ont même été reconnaissants de pouvoir leur passer quelques-unes de leurs charges, qui sont évidemment mieux remplies par des femmes, elles rencontrent encore passablement d'opposition dans les milieux officiels. Quelques membres de la Cour de Justice ne veulent pas admettre la présence d'une agente féminine au tribunal et font tout pour l'éviter, surtout quand il serait urgent qu'une jeune femme ou une jeune fille accusée soit protégée par quelqu'un de son sexe.

Miss M.-S. Allen, chef du Service de police féminin ayant été questionnée par le journal *The Common Cause* sur l'état moral des rues depuis le début de la guerre, estime que celui-ci est pire qu'auparavant. Elle partage d'ailleurs l'opinion de Mrs. Cecil Chapman, qu'il n'y aura point d'amélioration à cet état de choses, tant que ne régnera pas la même morale pour les hommes et pour les femmes. C'est notre système d'éducation qui est en défaut d'une part, et d'autre part, les mauvais logements sont aussi largement responsables de l'immoralité dont on se plaint.

C'est dans la surveillance des fabriques que les plus grands progrès ont été accomplis, et grâce à la police féminine. Les agentes surveillent l'entrée et la sortie des grandes fabriques et veillent à ce que l'on n'y introduise rien en contrebande. Dans la plupart des fabriques, il est formellement défendu d'apporter des allumettes et, dans d'autres, la plus stricte surveillance est exercée à l'égard des objets métalliques. Ni les épingles à cheveux, ni les boutons à pression ne sont autorisés. Malheureusement, on doit aussi souvent surveiller les jeunes filles au sujet des objets volés par les unes aux autres. La quantité de petits vols qui sont commis parmi les jeunes ouvrières est très grande, bien qu'ayant diminué depuis l'institution des agentes, et en partie aussi depuis la meilleure installation des vestiaires. Cette tendance au vol de menus objets est peut-être le plus grand défaut de l'ouvrière en munitions anglaise. Les ouvriers de fabrique ne se volent pas entre eux, tout en faisant beaucoup de contrebande, surtout d'allumettes et de liqueurs. Leur salaire plus élevé est peut-être le facteur principal de ce degré plus élevé d'honnêteté. En effet, les bas salaires des jeunes filles les exposent à toutes sortes de tentations, les induisant non seulement à voler des articles de vêtement et de parure, mais encore à suppléer à leur misérable gain par des moyens immoraux. Mais Miss Allen ne considère pas que ce problème soit seulement d'ordre économique. Des jeunes filles qui gagnent de bons salaires préfèrent la rue parce qu'elles sont paresseuses, aiment le plaisir, et ne peuvent pas se passer d'une vie excitante. Elles veulent avoir de belles robes et des bijoux, des amusements et des aventures, et elles n'ont pas assez le respect d'elles-mêmes pour combattre ces dispositions. Tout leur point de vue est faux.

Il en est de même en ce qui concerne la conduite sexuelle de beaucoup de gens, qui ont eu une bien meilleure éducation que ces jeunes filles et qui sont sur d'autres points mieux disciplinés et éduqués. Bien que l'opinion publique se soit prononcée contre le retour à la loi sur les maladies contagieuses, il y a encore beaucoup d'hommes qui estiment qu'il faut qu'on leur rende le vice non préjudiciable. Il n'est pas rare qu'un homme demande à une femme un certificat d'un médecin la déclarant indemne de toute maladie et, malheureusement, on trouve des médecins, ou de soi-disant médecins, qui se prêtent à cette exigence. Ces certificats sont naturellement nuls pour protéger les hommes contre la contagion, mais ils font beaucoup de mal en les encourageant dans l'idée qu'ils peuvent s'adonner au vice avec impunité.

Dans le combat contre la prostitution, le Service de police féminine accomplit aussi un excellent travail, mais jusqu'à maintenant il ne peut agir que sur une petite échelle, et même si on élargit plus tard sa tâche, il faudra que d'autres réformes y concourent, l'hygiène des logements, l'antialcoolisme et l'éducation morale des deux sexes dans toutes les classes.

(*The Common Cause.*)

M. M.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

OPINIONS SUISSES. 1. *Neutres devant le crime?* par William Coughard (Lettre ouverte à M. Gustave Hervé, rédacteur en chef de *la Victoire*, à Paris). (0,10 cent.) — 2. *Vérités helvétiques*, par Paul Seippel. (0,80 cent.) — Edition Sonor, Genève.

Ces brochures réjouiront le cœur de ceux qui estiment que nous avons à réaliser un effort sincère, pour maintenir notre indépendance de jugement et de pensée, dans les circonstances actuelles. Elles contribueront à fortifier le désir de justice qui remplit nos cœurs, tout en gardant notre franc-parler et en ouvrant les yeux sur ce qui se passe, sans parti-pris obstiné.

M. William Coughard répond avec brio à M. Hervé, l'ancien planteur de drapeau dans le fumier, qui reproche maintenant aux autres d'avoir « peur de la guerre ». Il n'a pas de peine à montrer combien souvent de plus grands et de plus forts que la Suisse ont été « neutres devant le crime », ce qui n'est nullement notre cas; nous avons toujours énergiquement manifesté nos convictions et nos sympathies.

M. Paul Seippel ne dira pas que nous les ayons trop énergiquement manifestées. Mais, dans ses *Vérités helvétiques*, il demandera à quelques-uns, — qui sont fort nombreux chez nous, — de ne pas oublier qu'ils sont Suisses aussi. Lorsque les manifestations d'opinion dépassent un certain ton, il y a discordance. S'il y eut bien des frottements et d'aigres propos échangés entre Confédérés, les étrangers en sont moins coupables que nous. Ces derniers voulaient gagner nos sympathies, et ils l'ont fait parfois avec un peu trop d'insistance: avalanche de papier imprimé venant du nord, conférenciers un peu compromettants et trop sonores venant de l'ouest. Mais nous pouvions leur prêter une attention poliment courtoise ou franchement sympathique, suivant nos convictions, sans jamais perdre de vue la mission particulière de la Suisse, ni son caractère spécifique, si manifestement opposé au principe des « nationalités », puisque nous sommes une nation vivante, et qui veut vivre, en unissant des races, aujourd'hui ennemies, dans une fraternelle collaboration. M. Paul Seippel, courageusement et franchement, analyse la mentalité alémanique et la mentalité romande; il a tenté fort heureusement d'expliquer l'attitude de nos confédérés, souvent si faussement interprétée chez nous, et il a dit quelques vérités nécessaires aux welsches.

Cette série d'*Opinions suisses*, à laquelle ont déjà collaboré MM. Georges Wagnière, R. Chodat et Lucien Cramer, mérite d'être connue pour son esprit si patriote et pour sa belle indépendance.

ROGER BORNAND.

PIERRE BOVET: *L'Instinct combatif (psychologie et éducation)*. Neuchâtel, 1917; Delachaux et Niestlé, S. A.; collection d'actualités pédagogiques.

Les lectrices du *Mouvement Féministe* portant intérêt aux questions éducatives, comme aux grands problèmes d'actualité, liront avec

intérêt la belle étude de psychologie de M. Pierre Bovet. La fillette est sans doute moins en cause que le jeune garçon; pourtant la mère et l'éducatrice devront connaître, pour l'un comme pour l'autre, les manifestations de cet instinct puissant et les manières de le *sublimier*, c'est-à-dire de dériver cette force au profit des activités sociales, des buts nobles, des grands idéals. Cet instinct puissant ne se manifeste-t-il pas jusque dans la religion! — Cette œuvre d'actualité traite, entre autres questions, celle de l'éducation militaire, — qui est plutôt une formation sociale, — celle de l'éducation pacifiste, qui se ramène à « une éducation dominée par l'idéal de la paix entre les Etats, et qui n'est pas autre chose que l'éducation morale, civique et humaine » des citoyens et des femmes de demain. — Cette étude de psychologie frappe par son originalité (elle innove), par sa haute valeur pédagogique, par sa verve pittoresque aussi, et par l'élévation des sentiments, — si bien que cet ouvrage de science est tour à tour récréatif et enthousiaste; c'est dire qu'à côté des spécialistes, il trouvera de nombreux admirateurs. M. E.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un article vivant et documenté de la baronne Brimont, paru dans la *Revue de Paris* du 15 mars 1917, sur les *Femmes anglaises pendant la guerre*,

CORRESPONDANCE

Neuchâtel, le 20 avril 1917.

Mademoiselle la Rédactrice du *Mouvement Féministe*,
Mademoiselle,

Parmi les nombreuses critiques que nos journaux ont données du *Reversis*, de Françon Lecler, il n'en est guère qui satisfassent le lecteur attentif. Les uns (et, chose étonnante, le *Mouvement Féministe* lui-même) s'en tiennent à des querelles de mots; les autres, — et il faut avouer qu'ils ont beau jeu! — s'en prennent au caractère pitoyable de Jean d'Ollon. Quant à cela, l'auteur (une femme, évidemment) est en bonne compagnie: quelle romancière, parmi les plus illustres, a jamais su donner à l'héroïne de son ouvrage un « objet » digne de sa flamme? Abandonnons donc aux censeurs Jean d'Ollon et quelques autres comparses. Mais le livre, ce n'est pas eux. Le livre tout entier, c'est Thérèse. Ici encore, on est un peu déconcerté: cette femme, supérieure par l'intelligence et la volonté; la doctoresse Thérèse Durand, psychiatre et professeur d'énergie, est prête, tout comme une autre, — que dis-je! avec moins de force « inhibitive » qu'une autre, — à se laisser aller à « la fatalité de l'amour ». L'auteur a voulu peut-être illustrer ainsi cet axiome psychologique, que, si nous sommes maîtres de nos pensées, et, dans une certaine mesure, de nos actes, nous ne le sommes pas de nos sentiments. Quoi qu'il en soit, c'est par l'action et le travail que Thérèse, deux fois déçue, se ressaisit et se guérit. Elle trouvera ainsi la paix du cœur. Elle communiquera à son entourage cette ardeur au travail qui l'a sauvée. Elle prendra pour devise: « Être quelqu'un par soi-même, être une femme au meilleur sens du mot, se suffire matériellement et surtout moralement, se faire une vie utile et honorée, et dont personne n'osera dire qu'elle est une vie manquée. »

N'y a-t-il pas là, tout de même, de quoi intéresser les lecteurs du *Mouvement Féministe*?

En vous priant de bien vouloir mettre sous leurs yeux ces quelques lignes, je vous présente, Mademoiselle, mes bien sincères salutations.
Emma PORRET.



*Association nationale suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — Très jolie assemblée générale, le 25 avril, qui avait réuni un nombreux public attentif et sympathique. La partie administrative, bien que longue, a suscité un intérêt soutenu: le projet de statuts de l'Association suisse a été adopté dans ses grandes lignes, avec un certain nombre de modifications qui seront présentées à l'Assemblée de Lausanne, et la proposition de M. Spahr de lancer une initiative fédérale en matière de suffrage féminin, a rencontré de l'intérêt, mais aussi de très fortes objections, tant de principe que d'opportunité. La *great attraction* de la séance a été la charmante et spirituelle causerie que M^{lle} Chenexard avait bien voulu venir donner de Neuchâtel sur ce sujet: *Féminisme et Féminité*, réfutant avec beaucoup de grâce un argument cher aux anti-féministes! — Cette Assemblée générale ayant été convoquée à l'extraordinaire au

sujet des affaires suisses, nos membres se réuniront encore une fois dans le courant de juin, à la campagne (ils l'ont réclamé), pour entendre les rapports statutaires et procéder à l'élection du Comité, dont le mandat arrive à son terme. — Enfin, une grande séance de propagande, spécialement destinée au public très réfractaire à nos idées des employées de bureau, sténo-dactylographes, etc., est projetée pour la fin de mai.
E. Gd.

BALE. — Le 14 mars a eu lieu notre seconde Assemblée générale ordinaire. Elle a adopté le rapport annuel et les comptes, et a ratifié la proposition de nous affilier à l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; puis a élu M^{lle} Georgine Gerhard présidente, en remplacement de M^{me} Leupold, qui se retirait pour cause de santé. Enfin, M. Albert Oeri-Preiswerk a traité la question suivante: *Une politique municipale féminine est-elle possible à Bâle?* Nos autorités communales n'ont à s'occuper que de l'administration des biens municipaux, comme de celle des institutions dépendant des communes ou créées par elles: orphelinats, hôpitaux, etc. Les questions de législation sont de la compétence de l'Etat. Bien qu'il soit grandement désirable pour les femmes bâloises d'obtenir voix et accès dans les affaires communales, ce n'est que leur représentation au Grand Conseil qui leur assurerait une participation à la législation, ou le droit de faire partie de Commissions officielles. En attendant, qu'elles fassent largement usage des droits qu'elles possèdent déjà, soit de celui d'être tutrice, soit de la liberté de presse et d'association.
C. D.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — La Commission de Moralité a continué ses démarches sur la question si délicate des sages-femmes, en se mettant en rapport avec M. Brun, député, au sujet d'un projet de loi instituant un Conseil de surveillance de cette profession en particulier. De tous côtés, on nous affirme que le problème est à peu près insoluble, ce qui n'est pas toutefois pour décourager nos efforts. — Le Département de l'Instruction publique a répondu à la lettre que lui avaient collectivement adressée les Sociétés de l'Alliance à Genève, au sujet de l'introduction de l'enseignement ménager obligatoire par l'assurance que la question était à l'étude: ce dont il faut savoir nous contenter pour le moment! — Quant à l'Ouvroir, une forte commande de vêtements pour enfants, de ce même Département de l'Instruction publique, est venue le tirer d'embaras dans une période où la cherté de la matière première rendait tout travail prolongé extrêmement difficile; pour cette raison, comme pour celle que le chômage est minime actuellement dans notre ville, atelier et service de travail à domicile seront fermés, en tout cas pendant trois mois, cet été, et ne recommenceront à fonctionner, sur des bases probablement plus restreintes, qu'à l'entrée de l'hiver. En revanche, le Comité étudie les moyens de venir dès maintenant en aide à une autre catégorie de personnes que nos ouvrières, professeurs libres, employées sans place, etc., que le renchérissement de la vie met souvent dans une situation bien cruelle. — Au moment où paraîtront ces lignes aura lieu l'Assemblée générale de printemps, après laquelle l'activité de l'Union est forcément un peu ralentie.
E. Gd.

VAUD. — *Union des Femmes du Canton de Vaud*. — Des déléguées de tous nos groupes ont assisté, à Lausanne, à la « journée agricole » du 28 mars, et répètent de tous les côtés, dans des conférences et des causeries, ce qu'elles y ont entendu. Si aucune femme romande n'a traité ce jour-là l'un ou l'autre des sujets du programme rentrant directement dans leurs compétences, la faute en est uniquement au peu de temps dont ont disposé les organisatrices de cette journée. Il aurait, certes, été facile de trouver des femmes capables de donner des conseils sur la culture maraîchère et les conserves. Mais cette séance a dû être organisée dans l'espace de quelques jours. Il a donc mieux valu avoir recours aux professeurs qui venaient de traiter ces sujets dans un cours pour hommes, plutôt que de s'adresser à des femmes qui n'auraient presque pas eu le temps de se préparer.
L. D.

LAUSANNE. — *Union des Femmes*. — A la séance mensuelle du 5 avril nous avons eu le très grand privilège d'entendre M^{me} Chaponnière nous parler du travail accompli depuis la guerre par les femmes de la Suisse alémanique. Nous avons été vivement intéressées par cette causerie pleine de charme et si richement documentée. A l'énumération de tant d'initiatives utiles et bienfaisantes, on se sent fier de tout ce qui a été fait par nos sœurs, et l'on ne peut qu'admirer tout le dévouement et toute l'ingéniosité dont elles ont fait preuve pour parer aux difficultés et aux besoins de la crise actuelle. — Le contingent de Vaudoises, en costume national, qui se sont rendues à Cully le 14 avril (jour de la fête cantonale vaudoise), pour honorer la mémoire du major Davel, était composée en grande partie de membres de l'Union des Femmes et de la Lessive de Guerre. Ce fut une ravissante fête patriotique, où ne manquèrent ni les chants, ni les